

Demandeur: **ELITIS, S.A.**
2 BIS RUE JEAN RODIER
31400 TOULOUSE-FRANCIA

Observant les tâches décrites pour le système 3 de vérification de conformité et les prestations détaillées dans l'annexe ZA de la norme harmonisée relative au produit UNE-EN 15102:2008+A1:2012



N° 13AN0651

Déclare dans son rapport de classification n°2013AN0651 que le revêtement décoratif pour murs référencé comme :

“NATURE PRECIEUSE RM 630 / RM 632 / RM 633 / RM 634 / RM 636 / RM 638 / RM 640 / RM 641 / RM 642”

A été soumis à un essai conformément aux exigences précisées dans la norme harmonisée relative au produit, et qu'il se trouve classifié selon la norme, UNE-EN 13501-1, comme :

“B-s1,d0”

Valable pour la déclaration de conformité selon le paragraphe ZA.2.2 de la norme relative au produit.
Alcoy, 06/03/ 2013.

Raquel Muñoz González
CHEF DE ZONE LABORATOIRESLE

Jordi Ferri Pascual
RESPONSABLE DU DEPARTAMENT DU FEU



RECONNAISSANCE INTERNATIONALE DES ACCRÉDITATIONS ENAC

Accréditation selon ISO/IEC 17025

La Coopération Européenne pour l'Accréditation (EA) est un organisme qui a été créé en novembre 1997 et qui a été enregistré comme une association aux Pays-Bas depuis juin 2000. L'EA est née comme le résultat de la fusion entre l'Accréditation Européenne de Certification et la Coopération Européenne pour l'Accréditation de Laboratoires. L'EA est le réseau européen d'organismes d'accréditation reconnus nationalement et l'IAF est membre de l'ILAC (Coopération Internationale pour l'Accréditation de Laboratoires) et (Forum International d'Accréditation).

ILAC



(Coopération Internationale pour l'Accréditation de Laboratoires) est la collaboration internationale entre différents systèmes d'accréditation de laboratoires partout dans le monde. L'ILAC a commencé comme une conférence en 1977 et il s'est transformé un organisme formel coopératif en 1996. En 2000, les 36 membres de l'ILAC ont signé le MRA ILAC (accord pour la reconnaissance réciproque de de recommandés calibrage ou essai) ; en 2008, le nombre de membres s'était déjà élevé à 60.

Par l'évaluation des organisations participant, on a obtenu des améliorations dans l'acceptation internationale de données d'essais. De cette manière, on est parvenu à éliminer en outre des barrières commerciales techniques, comme il recommande et approuve l'Organisation Mondiale de Commerce.

Les accréditations d'ENAC sont reconnues dans plus de 50 pays étant ENAC signataire des Accords de Reconnaissance Mutuelle (MRA) établis niveau international entre des organismes d'accréditation de de tout le monde.

La signature de ces accords fait que les produits et les services espagnols qui accèdent à des marchés externes, avec des certificats émis par des laboratoires ou des organismes crédités par ENAC, **voient réduits de manière significative, et y compris éliminés, les obstacles techniques** (sous forme de contrôles ou essais complémentaires dans le pays importateur) qui peuvent être posés sur ces marchés

Actuellement les pays signataires de ces accords incluent à la totalité pratique l'UE et d'EFTA, ainsi que les États-Unis, le Canada, le Japon, la Chine, l'Australie, etc.

Ces accords, qui constituent un appui technique au commerce international, promouvant à travers les frontières, la confiance et l'acceptation de l'information fournie par les évaluateurs de la conformité crédités, sont établis et gèrent dans des organisations internationales de créditeurs.

- **EA** European Cooperation for Accreditation, intégrale les organismes d'accréditation de laboratoires et les organismes certification et inspection reconnues au niveau national, de l'Union Européenne et d'EFTA. <http://www.european-accréditation.org>
- **ILAC** Coopération internationale d'accréditation de laboratoire d'ILAC, corps intégrés d'accréditation de laboratoire dans le monde entier. <http://www.ilac.org>
- **IAF** International Accreditation Forum, intégrale organismes d'accréditation d'organismes de certification de de tout le monde. <http://www.iaf.nu/>